



CORREZE

CTL du 6 octobre 2020

Ce CTL s'est tenu en deuxième convocation pour le plan de formation sur lequel un vote contre unanime avait été émis. Le projet n'ayant été ni modifié ni amendé, FO-DGFIP 19, comme les autres organisations syndicales s'est de nouveau prononcé contre.

Le sujet suivant était le bilan des conventions d'entraide entre les postes, et entre les postes et la direction que nous n'avions eu le temps de traiter lors de la précédente séance.

Fo-DGFIP 19 a rappelé que nous nous sommes toujours opposés au travail à distance. Le danger de ce système est le risque pour celui qui aide de se retrouver fragilisé, sans pour autant que la situation du poste aidé ne soit durablement améliorée. Cela ne peut être qu'un palliatif aux suppressions d'emplois dont nous continuons à demander l'arrêt.

Nous avons ensuite indiqué que toutes les conventions n'avaient pas été produites en CTL (Egletons :Corrèze), et que pour d'autres, le travail effectué ne correspondait pas à l'objet initial de la convention signée.

Si pour MME Faouen « *Réagir vite et avec une certaine flexibilité c'est permettre aux structures aidées de s'amender de certaines règles pratiques* », pour FO-DGFIP 19, il est anormal que des collègues travaillent hors de missions strictement définies, et la rédaction ou la modification des conventions est absolument incontournable.

Cependant MME Faouen nous a rassurés : L'entraide entre Uzerche et Allasac qui nous posait problème n'a pas repris et n'est pas à l'ordre du jour !

Dernier point sur ces conventions, nous avons déploré l'absence de retour sur l'entraide entre les SIE, alors que c'était justement le sujet pour lequel ce bilan avait été demandé. Comme pour la demande précédente, nous avons eu une fin de non-recevoir de MME Faouen à qui nous avons annoncé notre intention de réaliser nous-mêmes ce bilan au travers de visites de postes intersyndicales.

En questions diverses, à la demande de Solidaires, MME Dessuge-Vidris a répondu qu'elle n'avait toujours aucune info sur une éventuelle « prime télétravail ».

La CGT a ensuite abordé le sujet des pressions exercées par des chefs de service sur les télétravailleurs. Si c'est votre cas, contactez-nous, contactez un syndicat, et parlez-en lors des groupes de travail « RETEX » qui sont prévus pour faire remonter bonnes pratiques et dysfonctionnements sur la période du confinement et de la reprise en présentiel.

Nous avons ensuite en intersyndicale abordé un sujet qui nous inquiète gravement et que nous considérons comme une agression violente contre nos collègues de la trésorerie d'Ussel : la mise en place, à la demande de la direction, d'un audit organisationnel dans ce service. Nous avons eu connaissance d'un questionnaire adressé à tous les agents par les deux auditrices, dont la plupart des questions sont tendancieuses et incitent à la délation.

M. Lidin et MME Dessuge-Vidris ne sont, semble-t-il, pas au courant du contenu de ce document.

Nous attendons un retour rapide de leur part pour décider, en intersyndicale, de la suite à donner.